

LOU BOCHARDS

N°113

 **Laval**
en Belledonne

Septembre 2020



Photo: Représentation de la pièce de théâtre "Horizon(s)", au Champ Libre, le 21/08/20



Le journal de la commune et de ses habitants

Sommaire

Municipalité	Rôles et responsabilité de chacun	3-4
	Synthèse des conseils	5
	Travaux-Urbanisme	6
	Avec vous !	7-10
Vie du village	Services à la population	11
	Agriculture, forêts, sentiers	12-13
	Animations	14-15
	Associations	16-17
	Jeunesse	18
Aux alentours	Communauté de communes	19
	BD Adabel	20

UTILE

Ouverture de la mairie (pensez à vous munir d'un masque) :

- lundi et vendredi de 9h00 à 12h00

- mardi, mercredi, jeudi de 14h00 à 18h00

Tél. : 04 76 71 42 88

Mme la Maire reçoit sur rendez-vous par téléphone ou par mail :

mairiedelaval2@orange.fr

Numéro d'astreinte :

04.76.73.48.31

Pompiers:

18 ou 112 depuis un portable.

Gendarmerie Villard-Bonnot:

04 76 71 42 18

Enfance maltraitée :

119

Violences conjugales :

3919

Transport à la demande:

08 00 94 11 03

Taxi:

06 87 01 89 59

Un été studieux ... pour une rentrée dynamique !

La publication du Lou Bochards accompagne la vie de la commune depuis de nombreuses années. Il était primordial pour les nouveaux élus que le numéro 113, premier du mandat 2020-2026 soit au rendez-vous de l'information des Lavallois. Mais l'actualité de la commune, ce sont ses habitants eux-mêmes et de très nombreux acteurs qui la font, au travers des nombreuses initiatives locales et actions relayées dans cette publication.

Après la longue période de temps suspendu par le confinement, la période estivale a représenté pour beaucoup d'entre vous l'occasion de respirer et de s'évader.

Dans nos montagnes proches ou vers d'autres destinations, il a été possible de renouer avec la liberté de se déplacer, de se rencontrer, de se retrouver...

En ce qui concerne l'équipe municipale, le plus gros défi sera de trouver un équilibre entre sa capacité à gérer le quotidien de la commune, de ses habitants et ses ressources pour mener à bien les projets de développement pour lesquels elle a été élue.

L'été a été studieux ! De nombreux dossiers d'urbanisme ont été déposés et instruits, de multiples rendez-vous ont été sollicités sur des sujets de préoccupation divers, des inquiétudes ont été exprimées à propos de la surfréquentation de nos routes. L'état des lieux de la voirie et des travaux à prioriser est en cours... La préparation de la rentrée a été anticipée, des modifications d'organisation des services à la cantine et la décision d'expérimenter un accompagnement dans le bus scolaire pour permettre le transport des enfants de maternelle le matin ont été mis en place.

Côté projets et réalisations, la gestion de la forêt a fait l'objet de plusieurs interventions visant à faire respecter la réglementation, les préoccupations environnementales ont été présentes avec la production d'un avis de la commune dans le cadre de l'enquête publique sur le développement de l'entreprise SOITEC et un état des lieux est en train de voir le jour sur le réseau des chemins.

La rentrée sera dynamique : ces projets, nous ne pourrions les réaliser sans vous. Les différentes commissions se mettent en place à leur rythme, en sollicitant progressivement les habitants. L'association élus/habitants pourra prendre différentes formes : sondages, concertation, réunions d'information, soirées « apprenantes », réunions de hameaux, Groupes Action Projet.

Le village a su développer la solidarité et l'entraide pendant toute la période du confinement.

L'engagement des agents communaux a été remarquable pendant cette période, mais le plus difficile est peut-être devant nous car la Covid-19 est toujours là et nous allons devoir apprendre à vivre durablement avec elle. Si nous ne voulons pas renoncer au plaisir de l'action collective et des activités partagées, nous allons devoir, ensemble, construire et appliquer les conditions de sécurité sanitaire nous permettant de le faire.

Bonne rentrée à toutes et tous avec une pensée particulière pour les enfants qui reprennent le chemin de leur école après de longs mois !

Mireille STISSI
Maire de Laval-en-Belledonne



Mireille STISSI
Maire

Garante de l'exécution des décisions du conseil municipal
Exerce les compétences déléguées par le conseil municipal
Chargée de l'administration municipale
Préside la Commission Action sociale
En charge des dossiers d'urbanisme
Pouvoirs de police



Martin GERBAUX
Premier Adjoint

Conseiller communautaire à la communauté de communes du Grésivaudan. Référent sur la transition énergétique. En charge de l'animation de la commission Environnement, tourisme et patrimoine.



Patrick LE BRET
Adjoint aux travaux et aux finances

En charge des finances locales et des travaux.
Membre de la commission Urbanisme et aménagement du territoire et de la commission ruralité, agriculture et forêt.



Dominique TRUC-VALLET
Ajointe aux affaires scolaires

En charge des Affaires Scolaires et de la Ruralité. Référente pour l'école. Anime la commission Ruralité, agriculture et forêt et participe à la commission Education, jeunesse.



Valérie DAMON
Adjointe aux affaires sociales

En charge des Solidarités et des Services à la population. Anime la commission municipale et l'environnement.



Gaël BENARD
Conseiller municipal

En charge de l'entretien des chemins ruraux et du développement des énergies renouvelables. Membre de la commission Environnement, tourisme et patrimoine.



Eric DESBIOLLE
Conseiller municipal

Référent école avec Dominique Truc-Vallet. Membre de la commission Association, animations, vie culturelle.



Anne JUGY
Conseillère municipale

En charge du développement des services à la population et membre de la commission Action sociale et Communication.



Delphine LAVAU
Conseillère municipale

En charge de la communication municipale et la participation avec les habitants. Anime la commission Communication et participation.



Anaïs MOREL

Conseillère municipale

En charge de la culture, patrimoine et de la petite enfance. Membre de la commission action sociale et de la commission Associations, animations, vie culturelle et de la commission Education, jeunesse.



Nicolas POSTIC
Conseiller municipal

Membre de la commission Action sociale, services à la population et santé et de la commission Associations, animations et vie culturelle.



Jérémy RAJAT
Conseiller municipal

En charge de la gestion des alpages et suivi des dossiers agricoles. Membre de la commission Ruralité, agriculture et forêt.



Eric REBUFFET
Conseiller municipal

En charge de la gestion de la forêt. Membre de la commission Agriculture et forêt et de la commission environnement et tourisme. En appui à la mise en place organisationnelle de l'équipe municipale.



Arnaud WATTELLIER
Conseiller municipal

Contact privilégié avec les associations, en charge de la commission Associations animations et vie culturelle. Impliqué dans la commission Communication, notamment au travers de l'édition du Lou Bochards.



Sylvain ZANARDI
Conseiller municipal

En charge du patrimoine et en appui sur les dossiers d'urbanisme. Membre de la commission Environnement, tourisme et patrimoine. Suivi de la compétence eau, assainissement et fibre.

Charte de l'élu

Tous signataires de la charte de l'élu local, nous nous sommes engagés à investir notre mandat dans un cadre de transparence et d'éthique en priorisant systématiquement l'intérêt général dans nos décisions.

TRANSPARENCE

En matière de communication, nous veillons à informer au mieux les habitants sur la vie municipale en particulier sur les séances du conseil municipal. Elles sont annoncées par voie d'affichage, site Internet et liste de diffusion. Les séances sont ouvertes au public et retransmises en direct sur la page Facebook de la mairie.

FORMATION

Dès leur prise de fonction, plusieurs conseillers ont suivi des formations sur le cadre réglementaire et sur les obligations dans leur domaine d'intervention : finances locales, urbanisme, gestion forestière... Ces formations sont prises en charge par le budget de formation des élus, qui constitue une dépense obligatoire.

Séminaire de travail de l'équipe municipale du 29/08

Toute l'équipe municipale s'est retrouvée pour une journée de travail sur le lancement des commissions et la préparation des chantiers à venir à la rentrée.



Dates des conseils municipaux:



25 Mai 2020
9 juillet 2020
24 Juillet 2020
17 Septembre 2020

Répartition des indemnités

> **Décision phare du conseil du 25 mai 2020**

Sur proposition de Madame la Maire, une partie de son indemnité de fonction, qui ne peut légalement pas être inférieure à celles des adjoints, a été répartie à l'ensemble des conseillers municipaux. Le sens de cette délibération vise à traduire l'engagement d'une responsabilité partagée et d'un fonctionnement collaboratif au sein du conseil municipal.

Installation de la commission d'action sociale

> **Décision phare du conseil du 9 juillet 2020**

Cette commission est chargée, à partir d'une analyse des besoins réguliers et des demandes exprimées, de mettre en place des actions adaptées à la prise en compte de situations sociales complexes. Elle organise également des actions destinées à favoriser les liens de solidarité et à lutter contre l'isolement. Concernant sa composition, il est proposé de maintenir le principe de choix de membres extérieurs impliqués dans le secteur médico-social et dans le domaine de l'entraide.

Principales désignations des représentants aux structures extérieures

Territoire Energie 38 : Territoire d'énergie Isère a été créé en 1994 pour aider les communes à faire face à la complexité administrative et technique de la distribution publique d'énergies et pour assurer la conservation et la valorisation de ce patrimoine. Aujourd'hui autorité organisatrice des services publics de distribution d'électricité et de gaz pour ses communes adhérentes. Très investie précédemment à travers la participation active du maire sortant, la commune entend poursuivre son implication au sein de cette instance. Désignation : Gaël BENARD, Martin GERBAUX (suppléant).

ADABEL : l'association de Développement de l'Agriculture en Belledonne (ADABEL) a été créée en 1985 pour fédérer l'ensemble des acteurs agricoles du territoire. Elle mène plusieurs projets de front pour mieux gérer l'espace rural, favoriser l'installation, valoriser les productions ou faciliter leur commercialisation. Désignation : Dominique TRUC-VALLET et Arnaud WATTELLIER (titulaires), Delphine LAVAU et Eric REBUFFET (suppléants).

Espace Belledonne : l'Espace Belledonne est une association créée en 1998 à l'initiative des élus du territoire pour défendre l'identité de Belledonne et soutenir les intérêts de la montagne. L'association fédère les acteurs publics et privés du territoire, porte un projet de Parc naturel régional et anime plusieurs dispositifs de subvention, dont le programme européen LEADER. Désignation : Mireille STISSI (titulaire), Martin GERBAUX (suppléant).

EPIC Domaines skiables du Grésivaudan (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) : son objet est l'exploitation des domaines skiables alpins et nordiques des stations situées sur le territoire du Grésivaudan : le Collet d'Alleverd et les 7 Laux. Désignation : Mireille STISSI (titulaire), Sylvain ZANARDI (suppléant).

Approbation du budget 2020

> **Décision phare du conseil du 9 juillet 2020**

Ce budget reprend principalement les orientations travaillées par l'équipe précédente. Seules des modifications marginales concernant principalement l'école et la voirie ont été apportées.

Budget de fonctionnement : 718 939 €
Budget d'investissement : 782 528 €

Décisions diverses

> La location du broyeur communal est désormais possible à la demi-journée pour un coût de 30€. Le tarif à la journée 50€ reste inchangé.

> Installation de la commission urbanisme pour l'examen des demandes d'autorisation de travaux.



Autorisations d'urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM - PRENOM	HAMEAU	OBJET	ACCORDE
BARBAS STEPHANIE	PRABERT	MISE AUX NORMES ANC	11/12/2019
CADIER CELINE - KOPPEN MARCEL	VAUGELAS	TRANSFORMATION GRANGE EN HABITATION	3/1/2020
PIERRARD STEPHANE - PERRON CAROLE	LE FUZIER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE	25/2/2020
VIGUIE JEREMIE	PRABERT	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE	28/7/2020

DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX

NOM - PRENOM	HAMEAU	OBJET	ACCORDE
SEIGNARD MICHEL	BEROT	CHANGEMENT DE MENUISERIES	16/12/2019
MASSOT DANIEL	LE FUZIER	REFECTION FACADE	10/1/2020
ARNAUD FERRAND	PRABERT	REFECTION TOITURE	21/1/2020
ALPES ISERE HABITAT POUR OPAC LE CHAMP DU PONT	LE CHAMP DU PONT	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES	14/2/2020
MASSOT DANIEL	LE FUZIER	DIVISION DE PARCELLE	25/2/2020
JOLY CHRISTIAN	LE VILLAGE	CONSTRUCTION ABRI DE TERRASSE	11/3/2020
SAVARD GUILLAUME	LE RUISSEAU	INSTALLATION DE FENETRES DE TOIT	11/3/2020
COTTAVE CHRISTIAN	BOIS ROSSIN	AGRANDISSEMENT ABRI BOIS	11/3/2020
CARTIER-MILLION MARC	LE CARNIVAL	MODIFICATION ABRI BOIS	16/3/2020
POUCHOT-CAMOZ MAURICE	PRABERT	DIVISION DE PARCELLE	25/3/2020
ISOWATT POUR MARTINEAU BENJAMIN	LE FUZIER	INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURE	25/3/2020
BARTH SERGE	VAUGELAS	AMENAGEMENT DE COMBLES - CREATION OUVERTURES ET TERRASSE	12/6/2020
DOULET HERVE	LE CARNIVAL	REFECTION TOITURE	12/6/2020
MESLIN REMY ET DE FREITAS LAURIE	LE FUZIER	CHANGEMENT DE TUILES - MENUISERIES ET AGRANDISSEMENT VELUX	12/6/2020
PETTELLAT JEAN-MARC	LE CARNIVAL	REFECTION TOITURE	12/6/2020
ROUSSIGNOL YOANN	LE CARNIVAL	REFECTION TOITURE ET CREATION VELUX	12/6/2020
REBUFFET ERIC	PRABERT	CREATION CLOTURE	12/6/2020
REBUFFET RENE	LE MOLLARD	MODIFICATION FACADE	12/6/2020
ROBERT ANNE	VAUGELAS	REFECTION TOITURE	12/6/2020
DEGRELLE DENIS	PLANEYSSARD	INSTALLATION D'UN BRISE-SOLEIL	16/6/2020
PHILIP LIONEL	LE SAUZEY	CREATION ABRI DE JARDIN	16/6/2020
COCATRIX SEBASTIEN	LE CHAMP DU PONT	CREATION OUVERTURE ET MODIFICATION FACADE	22/6/2020
STISSI DANIEL	LE FUZIER	REMPLACEMENT PORTAIL	22/6/2020
BOIRIN PIERRE	PRABERT	CONSTRUCTION D'UN GARAGE	15/7/2020
DESBROSSES LAURENT	LE SAUZEY	CREATION PISCINE	7/8/2020

Le sas de l'église Saint-Etienne est terminé

Le sas de l'église Saint-Etienne est terminé. Il a été réalisé en chêne massif par l'entreprise "MENUISIER & COMPAGNON". Cette réalisation rend au monument tout son charme et son caractère montagnard.



Circulation et sécurisation

Vous êtes nombreux à faire parvenir régulièrement à la mairie vos protestations et inquiétudes concernant l'intensité de la circulation routière, la vitesse excessive, les refus de priorité et autres nuisances... Nous vous assurons que cette préoccupation est pleinement partagée par la municipalité. Au cours du mois de juillet, deux rencontres ont eu lieu : avec la gendarmerie de Villard-Bonnot compétente sur notre secteur et avec un responsable des routes au Département de l'Isère. A cette occasion, ont été évoqués des projets d'aménagement dans les traversées de hameau, des interventions préventives et/ou répressives, des modifications de sens de circulation, ralentisseurs, signalétique renforcée... Un plan cohérent d'aménagement sera présenté prochainement aux habitants.

Nos engagements

Nous avons placé la participation des habitants au cœur de notre action. Nous avons le souhait de construire avec vous les futurs projets pour la commune. Pour cela, dès la rentrée, les sept commissions qui mettront en œuvre la vie de la commune seront ouvertes aux habitants. Retrouvez l'appel à participation en bas de page à retourner en mairie, rejoignez-nous !

Ouverture des commissions

Les commissions mettent en œuvre les orientations fixées par l'équipe municipale. Elles sont autonomes dans leur organisation et leurs propositions d'actions. Elles sont composées d'un élu référent, deux à trois autres élus participants et certaines ont vocation à être ouvertes aux habitants.

Urbanisme et aménagement du territoire - élue référente : Mireille STISSI

Environnement, tourisme et patrimoine - élu référent : Martin GERBAUX

Ruralité, agriculture et forêt - élue référente : Dominique TRUC-VALLET

Enfance, jeunesse et éducation - élue référente : Anaïs MOREL

Associations, animation et vie culturelle - élu référent : Arnaud WATTELLIER

Services à la population, action sociale et santé - élue référente : Valérie DAMON

Communication, participation - élue référente : Delphine LAVAU



Un GAP c'est quoi ?

Les Groupes d'Action Projet regroupent des habitants et un élu référent. Ils ont en charge la mise en œuvre d'actions concrètes décidées en commission, par exemple : préparation de la foire de printemps, élaboration du Lou Bochards, aménagement de la Tour de Montfallet, animation de la place du marché...

APPEL A PARTICIPATION



Rejoignez-nous : dites-nous quelle(s) thématique(s) vous intéresse ?

Exemple : "Suzanne Durand - Jeunesse et petite enfance"

Ecrire à : participation@laval-en-belledonne.fr

avant le 15 octobre 2020

Covoiturage



Le train est de plus en plus plébiscité par la population pour les trajets domicile-travail vers l'agglomération grenobloise ou chambérienne. Les Lavallois sont nombreux à se rendre tous les jours à la gare de Brignoud. Il n'est pas rare en attendant son train de voir un visage connu sur le quai, le visage d'un voisin ou d'une personne qu'on a déjà croisés à Laval. Vous prenez peut-être le même train le matin mais pas le même le soir...

La Mairie de Laval-en-Belledonne souhaite mettre en relation les utilisateurs du train afin de voir si des covoiturages sont possibles pour descendre à la gare le matin et pour remonter le soir.

Pour ce faire, vous pouvez vous faire connaître en envoyant un mail au conseiller en charge de ce sujet :

gael.benard@laval-en-belledonne.fr en indiquant :

- vos nom et prénom,
- si vous êtes véhiculé et/ou passager,
- le hameau d'où vous partez,
- l'heure (ou la plage horaire) de votre train le matin,
- l'heure (ou la plage horaire) de votre train le soir.

La commune se chargera de réaliser une synthèse permettant de mettre en relation les utilisateurs.

La date limite pour envoyer ces premières informations est le 30 octobre. Le tableau sera restitué fin octobre et actualisé à partir des informations transmises par les usagers intéressés.

Quels changements pendant le confinement et après à Laval-en-Belledonne ?

Restitution du sondage :

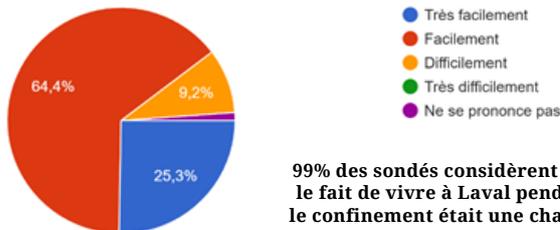
Après cette période si particulière, nous avons souhaité réaliser un rapide sondage pour enrichir les futures actions municipales et celles que nous pourrions porter auprès de la communauté de communes du Grésivaudan. D'autres communes voisines ont mené la même démarche.

Que retenir-vous des huit semaines de confinement et de la crise sanitaire en cours ? Cette crise nous donne l'occasion de vivre et de réfléchir autrement, notamment à l'échelle de notre commune. Qu'avez-vous vécu de positif et de négatif ? Quelles initiatives locales, quels changements d'habitudes mériteraient d'être poursuivis ?



Sondage du 18 juin au 31 juillet 2020, 88 réponses

Comment avez-vous vécu cette période de confinement ?



99% des sondés considèrent que le fait de vivre à Laval pendant le confinement était une chance.

« Nous vivons dans un cadre privilégié et nous avons encore plus pris conscience de cela pendant cette parenthèse. Cette période nous a aussi vraiment ouverts les yeux sur nos modes de consommations mais aussi sur l'impact de l'homme sur la nature. Il faut préserver notre écosystème c'est vital pour l'avenir de notre planète! »

« Pas d'impression de confinement, cadre agréable, temps libre mis à profit pour potager et entretien de la maison, contact avec les voisins, super service de l'épicerie et du marché qui nous permettaient de ne pas trop descendre »

Ce que les gens ont apprécié en télétravail :

Pas d'embouteillage et par conséquent lever plus tard
Libre organisation - meilleure optimisation du temps
Une économie financière sur les trajets
Repas de midi à la maison !

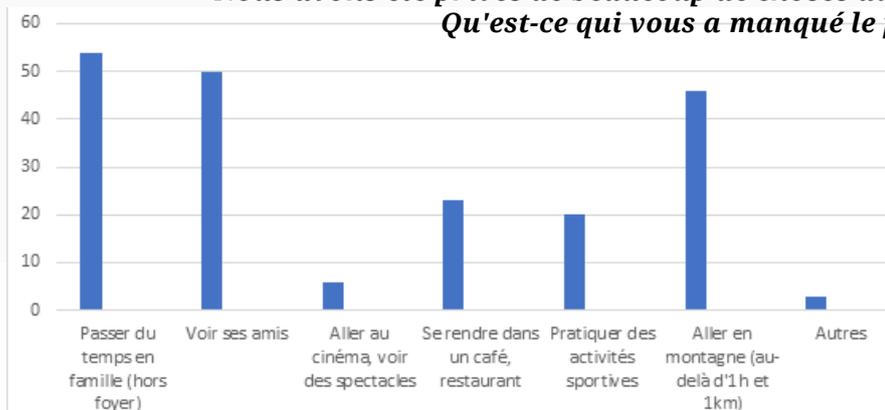
Ce que les gens ont trouvé difficile en télétravail :

La connexion Internet
Gérer les enfants la maison et travailler en même temps sans temps mort
Le manque de lien social et convivial avec les collègues

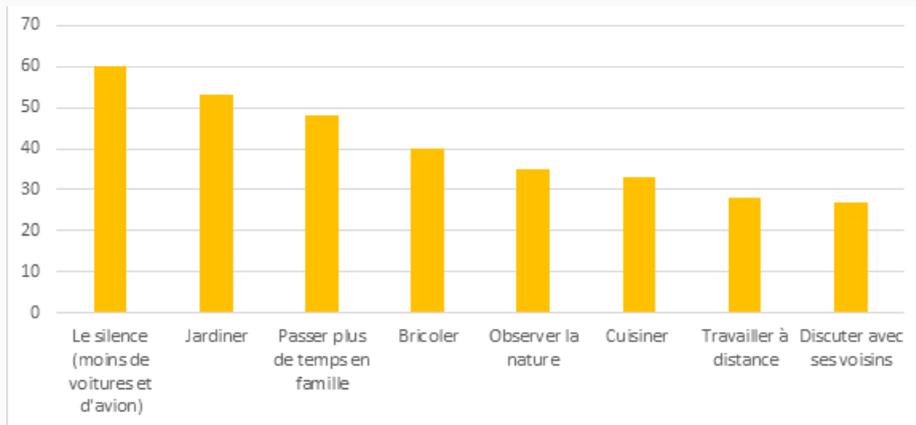
Avez-vous travaillé pendant la période de confinement ?



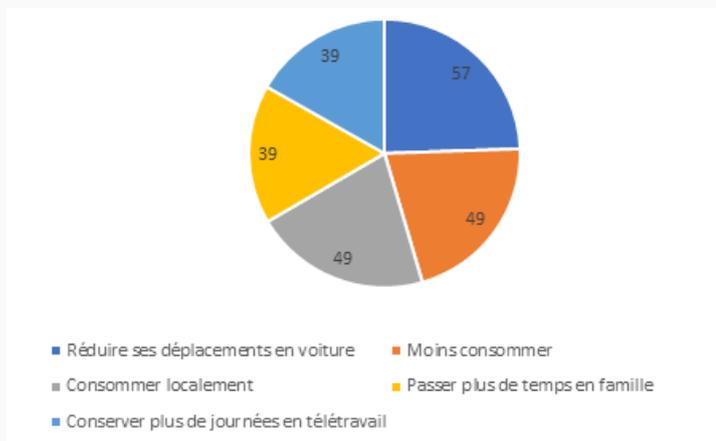
Nous avons été privés de beaucoup de choses durant le confinement. Qu'est-ce qui vous a manqué le plus ?



Au contraire, qu'avez-vous le plus apprécié ?



Quel(s) changement(s) d'habitude pensez-vous ou souhaiteriez-vous conserver ?



Quelles actions pourraient mener la mairie ou la Communauté de communes ?

Réponses les plus souvent citées :

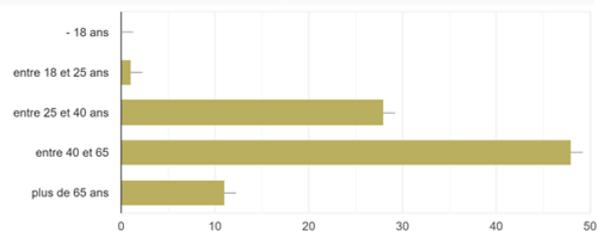
- En organisant des commandes groupées de produits de base, en continuant de soutenir le circuit court
- Créer un lieu de coworking (espace de travail partagé)
- Mettre en place des moyens de transports doux pour descendre dans la vallée
- Installer la fibre dans la commune pour internet
- Développer le marché
- Impliquer le plus possible les citoyens pour tisser des liens
- Faciliter la création de lieux de rencontre de proximité dont les commerces (commerces alimentaires et pourquoi pas un bar/restau/concert dans le village ou les hameaux)
- Réouvrir les chemins et fournir une carte avec les sentiers à jour
- Développement d'une ressourcerie dans la vallée afin de recycler au maximum ce qui peut l'être.

Quelles actions collectives voyez-vous ?

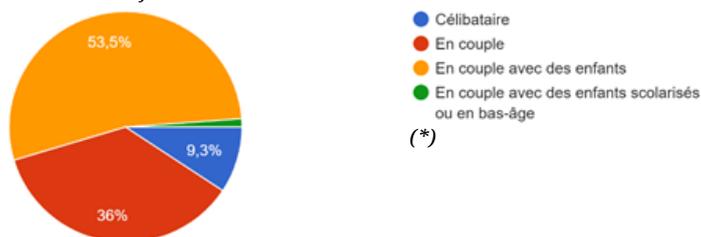
Réponses les plus souvent citées :

- Des jardins et potagers collectifs, des fêtes de hameaux, des ressourceries
- Pérenniser les réseaux d'entraide
- Commandes groupées et covoiturage par hameau
- Contraindre à faire baisser la vitesse des véhicules
- Créer des circuits piétons continus sur la commune
- Pourquoi ne pas créer des syndicats de hameaux qui se réuniraient une fois par an et où les habitants contribueraient au mieux vivre de leur hameau
 - Espace de parole/partage de l'expérience
 - Groupe de réflexion sur l'Après, Think Tank
- Envie de retrouver les villageois dans un cadre festif!
- Accompagner les personnes les plus fragiles

Profil des répondants :



Situation familiale :



(*Pardon pour l'oubli "célibataire avec enfants")

Près de 10% de la population a répondu à ce sondage. Les réponses nous confortent dans la nécessité à la fois de préserver ce cadre de vie auquel nous sommes si attachés et de créer les conditions d'une consommation locale maîtrisée, faciliter les conditions d'un travail sur place et de renforcer les liens entre les habitants notamment par des espaces de rencontre. C'est dans cet état d'esprit que nous abordons les projets à venir.

Nous vous remercions de vos contributions précieuses pour la suite.



Budget participatif - édition 2020

Un budget alloué par la Mairie pour financer des projets d'intérêt général portés et réalisés par les habitants.

Règlement pour l'édition 2020 :

- La démarche est ouverte aux habitants de plus de 16 ans, aux collectifs et aux associations de la commune.
- Le montant total proposé pour 2020 est de 10 000 € HT. Il pourra permettre de financer un ou plusieurs projets.
- Le projet doit être en rapport avec la commune de Laval-en-Belledonne ou les Lavallois.
- Le projet peut être un investissement ou une manifestation ponctuelle, réhabilitation, entretien de petit patrimoine... Le projet doit être d'intérêt général, c'est-à-dire ouvert largement et non réservé à un cercle fermé d'habitants.
- Le projet doit être conforme aux règles d'urbanisme et de sécurité (routes circulation piétons etc.) ainsi que conforme à tout autre règlement.
- Le projet doit être implanté dans des espaces communaux. S'il est implanté dans des espaces privés, des conventions d'accès devront être mises en place.
- Le projet doit être porté par une ou plusieurs personnes ou une association qui s'engage à s'impliquer tout au long de sa réalisation.

Faites-nous part de vos idées : budget-participatif@laval-en-belledonne.fr



Retour sur les projets 2019

En 2019, l'équipe municipale précédente lançait la première édition du budget participatif.

Cinq projets ont été financés, en réalité tous les projets déposés ont pu être financés avec l'enveloppe dédiée :



Réalisation d'un parcours permanent d'orientation

Ce parcours a été réalisé avec le soutien de la ligue Auvergne Rhône-Alpes de Course d'orientation et du Conseil Départemental de l'Isère. Il se déroule sur le bas de la commune et permet de s'initier à la course d'orientation tout en découvrant le patrimoine de cette partie de la commune.



Les cartes correspondantes sont récupérables à la mairie ou à l'épicerie :

- Parcours patrimoine (version adultes)
- Parcours patrimoine (version enfant)
- Parcours randonnée

Des balises mobiles sont aussi à disposition pour organiser des courses ponctuelles, renseignez-vous à la mairie.

Mis en place d'un cabanon de partage

Situé dans le hall d'entrée en bas de la Mairie, (à côté de l'école maternelle), il permet d'échanger du matériel dont on n'a plus d'utilité. Ainsi les personnes intéressées peuvent se servir librement et déposer le matériel qu'ils n'utilisent plus.



La réfection du bassin du ruisseau par l'association des riverains du ruisseau

Le bassin commençait à être en mauvais état et avait besoin d'être consolidé. Les matériaux ont été financés par le budget participatif et les travaux réalisés par les habitants.



Les autres projets :

- Installation d'une table de ping-pong extérieure derrière l'école par les pongistes de Laval-en-Belledonne
- Travaux pour la gestion du ruissellement sur l'accès à la centrale de Loury par Laval Patrimoine



Relais d'assistants maternels (RAM)

Les RAM sont des lieux ressources pour guider parents, assistants maternels et garde d'enfants à domicile dans leurs démarches.

Le rôle des RAM :

- **Pour les parents** : assurer des permanences physiques et téléphoniques pour renseigner les parents sur les mode d'accueils. Informer sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches administratives (paie, déclaration pajemploi, contrats, etc.). Offrir un espace d'écoute, d'information et d'accompagnement à la parentalité.
- **Pour les enfants** : proposer un lieu de découverte et d'exploration, des moments de rencontre et de partage dans un espace adapté à la petite enfance.
- **Pour les assistants maternels et les gardes à domicile** : accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions. Organiser des temps d'animation.

Laval dépend du RAM communal de Villard-Bonnot, Lancey, Laval - Tél 07 86 87 96 26 / ram2@csc-brignoud.fr / + d'infos sur le site de la mairie de Villard-Bonnot
Permanences **sur rendez-vous** à la Mairie de Laval : Mercredi soir : 18h à 20h

Temps parents-enfants (TPE)



Venez partager un moment de jeux, d'échange, d'ateliers, de partage, de socialisation... avec votre/vos enfant(s) (0-3 ans). Sans oublier la pause café/thé pour les parents. Des rencontres environ deux fois par mois les **jeudis matin de 9h30 à 11h à la Salle Beldina** (place Paganon-Laval). Reprise prévue fin septembre.

Les dates exactes et les conditions d'accueil liées au covid seront mises en ligne très bientôt sur le site internet de la mairie, rubrique "Vie quotidienne/Petite enfance/ Temps parents enfants".

Ouvert aux parents et grands-parents. Accès libre.

Renseignements: tpelaval@gmail.com. Ce groupe est en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) de Brignoud et la commune de Laval.



C.A.S. Comité d'Action Sociale

Dans les mois qui viennent, nous allons venir vers vous pour connaître les besoins sociaux de la commune.

Cette enquête va porter sur les besoins et services nécessaires à la population, selon les thématiques suivantes:

- la petite enfance et la jeunesse
- l'accès à la santé et aux services sociaux
- l'accès au numérique
- les transports
- ...

Cette analyse des besoins s'appuiera à la fois sur l'étude des données du territoire et sur une série de rencontres à domicile selon votre accord en présence d'un élu. Cette enquête nous aidera à définir les priorités sociales à traiter. Notre souci est que chacun d'entre vous puisse s'exprimer sur le sujet.



Mesures à respecter

Le COVID-19 est encore bien présent sur notre territoire et plus encore après cette période de vacances d'été. Les récentes annonces nous obligent à porter le masque dans les espaces publics.

Rentrée des classes 2020-2021

Les enfants ont repris le chemin de l'école mardi 01 septembre. 106 élèves ont été accueillis dans cinq classes.

Madame Natacha Durrafourg est la nouvelle directrice de l'école et rejoint l'équipe d'enseignants composée de :

- Mme Delanoy - PS-MS
- Mme Dujou - GS-CP
- Mme Emain - CP CE1
- Mme Durrafourg- CE2-CM2
- Mme Alapetite - CM1 CM2

Les mesures barrières restent en vigueur. Le protocole sanitaire a été mis à jour le 26 août.

Transport scolaire pour les 3-5 ans rendu possible pour la rentrée

Afin de permettre aux plus petits de rejoindre l'école via le ramassage scolaire, la Mairie a mis en place un accompagnement. Marie-Clothilde Faure assurera, uniquement le matin, la prise en charge des enfants de 3 à 5 ans.

Santé-soins : arrivée d'une équipe de kiné sur Laval !

A partir du 12 octobre, **Jérémie Ponson**, masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat, assurera des soins de masso-kinésithérapie sur la commune de Laval. Ces soins s'effectueront dans un premier temps à domicile, avant que son installation à Planeysard soit effective. Outre les soins généraux habituels de kinésithérapie, Jérémie Ponson est formé selon la méthode globale des chaînes physiologiques Busquet, pour les adultes comme pour les bébés de 0 à 18 mois. Uniquement sur rendez-vous au **07 80 99 13 15**.

Par ailleurs, **Eugénie Mulac**, masseur-kinésithérapeute diplômée d'Etat, a rejoint le cabinet paramédical des Adrets et assure également des soins à domicile sur la commune de Laval. Vous pouvez la contacter au **07 83 01 28 81**.



Afin de tous nous protéger et limiter la propagation du virus, les mesures ci-dessous vont être prises:

- Port du masque obligatoire en mairie et lors du marché
- Location des locaux municipaux à usage privé suspendu
- Autorisation au cas par cas des événements associatifs (s'il ne constituent pas un risque de propagation du virus)



Porter le masque lorsque vous êtes proches



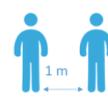
Eviter les contacts



Se laver les mains régulièrement



Eternuer dans son coude



Se tenir à distance

Agriculture : Tour d'horizon des exploitations existantes

Vous connaissez déjà celles présentes sur le marché du mardi soir, mais Laval compte d'autres exploitations agricoles, dont le rôle est tout aussi important.

Il y a au total 9 exploitations sur la commune :

- La ferme Argoud au Mollard (Bovins viandes)
- La ferme des castors (famille Plançon) au Fuzier (Bovins viandes)
- La ferme Cartier Millon à Lancelot (Bovins viandes et sapins de Noël)
- Le GAEC Rebuffet des Crets au Mollard (Vaches laitières, bovins viandes, porc)
- La ferme Rajat à Prabert (Bovins viandes, sapins de Noël, pomme de terre)
- La ferme du Ferrouillet (Audrey Abba et Jean Raffin) à Vaugelas (Bovins viandes, miel, œufs)
- La ferme Truc-Vallet à la Boutière (Chèvres et vaches laitières)
- Le Champ Libre (Lea Perrotin) au chemin de Gordes (Maraîchage)
- Les Jardins de Prabert (Dorothee Quéryn) (plantes aromatiques et médicinales, petits fruits et produits de la ruche)

A cette liste s'ajoutent les familles Lavalloises soucieuses d'entretenir leurs terres et qu'on appelle dans le jargon technique les "exploitations patrimoniales".

D'autres exploitations, bien que non basées à Laval, sont tout de même présentes sur le territoire : par exemple la Ferme Cartier Millon des Adrets ou Paul Charrel de Sainte-Agnès. Une surface d'environ 900 hectares (alpages compris), est ainsi utilisée et entretenue par ces exploitations.

L'agriculture est donc encore bien représentée dans notre commune. Bien que cela implique parfois des nuisances : bruits, odeurs, partage des routes, divagation d'animaux et autres, il est de notre devoir de soutenir ces exploitations. Si elles ont un rôle appréciable dans le maintien de nos paysages de montagnes, permettant aussi de conserver le caractère rural de notre commune, leur premier rôle reste avant tout de nourrir la population, répondant ainsi à un de nos plus évidents besoins. D'ailleurs beaucoup l'ont apprécié durant le confinement, et beaucoup l'apprécient encore.

Soutenir nos exploitations passe par notre consommation mais aussi par des petites choses du quotidien comme éviter de marcher, jouer ou rouler dans les prairies, qui sont l'alimentation des animaux, respecter les fils des parcs, refermer les passages quand votre sentier traverse un pré ou un alpage. Il peut y avoir des loupés, les agriculteurs s'en excusent, travailler avec le vivant ne se maîtrise jamais à 100%, n'hésitez pas à les joindre si vous voyez un problème.

Rencontre avec les opérateurs d'exploitations forestières

Dans le cadre du dispositif Programme Régional Valorisation Bois et Territoires validé en 2018, il a été mis en place en mai 2019 sur la commune de Laval un protocole d'état des lieux des voiries communales avant et après chantiers forestiers privés, pour les chantiers supérieurs à 100 m³.

Pour réaliser ces états de lieux, la commune bénéficie du support d'un conseiller forestier de la chambre d'agriculture.

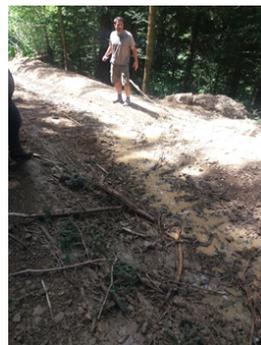
Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Engager une concertation entre propriétaires, exploitants forestiers et élus de la commune
- Réduire l'impact de l'exploitation forestière sur les ouvrages communaux
- Favoriser d'éventuelles contraintes liées à l'exploitation, à la sortie et au transport des bois sur les voies communales.

Pour ce faire, le dispositif nécessite un engagement réciproque du professionnel forestier concerné et de la commune de Laval :

- Le professionnel forestier s'engage à avertir la commune d'un chantier de plus de 100 m³. au moins 15 jours avant le début de l'exploitation
- La commune s'engage, via son correspondant forêt, à communiquer tous les éléments à sa disposition afin d'aider le professionnel à préparer au mieux son chantier
- Les deux parties s'engagent à réaliser ensemble un état des lieux avant et après chantier
- Le professionnel s'engage à remettre en état à ses frais le chemin communal utilisé s'il a été dégradé par l'exploitation

Ainsi, au mois de juillet, trois états des lieux de début de chantier ont été réalisés sur notre commune. Deux ont été réalisés sur le secteur des Fauges avec l'exploitant Savoie Bois et un autre a été réalisé à Montregard avec l'exploitant Coforet.



Les projets d'installation

- vergers/petit fruits
- appel à foncier

Deux lavalloises nous ont fait part de leur projet d'installation agricole qui consisterait à produire et transformer des petits fruits (framboises, cassis, groseilles...), à réhabiliter des vergers abandonnés pour en récolter les fruits, et également à lancer de nouvelles plantations d'arbres fruitiers pour une récolte ultérieure. N'ayant pas elles-mêmes de terres pour développer leur projet, les propriétaires fonciers qui seraient intéressés pour leur proposer, un terrain ou un ancien verger, sont invités à se faire connaître en mairie qui les mettra en relation avec elles.

Plante invasive: le cas de la Renouée du Japon



Originnaire de Chine, Corée, Japon et Sibérie, elle a été constatée pour la première fois en France en 1939.

Elle est classée comme plante envahissante et parmi les 100 espèces les plus préoccupantes selon l'UICN. Sa progression très rapide se fait au détriment de la flore et de la faune locale.

Les bons gestes pour limiter sa propagation:

- Eviter de débroussailler les massifs un simple fragment peut créer un nouveau massif.
- Couper les tiges au niveau du sol une fois par mois et les jeter aux ordures ménagères dans un sac fermé.*
- Ne pas jeter les tailles/racines dans la nature ni les composter.
- Les gros massifs ne peuvent pas être éradiqués, il faut limiter leur extension en traitant les pousses périphériques.
- Il faut impérativement traiter les petits massifs (~1m). Il est possible de résorber ces massifs en quelques années par épuisement de la plante.

*La renouée du Japon n'est pas détruite par compostage si bien qu'il est préconisé de la mettre dans les ordures ménagères pour destruction par incinération puisqu'il est interdit de brûler soi-même ;-)

Si vous avez des coupes de plus de 100 m³ à effectuer, pensez à demander à votre exploitant forestier de contacter la Mairie pour la mise en place de ce protocole.

Retour sur l'installation de Léa Perrotin



Voilà bientôt un an que Léa Perrotin a débuté son activité de maraîchage au Champ Libre. Ci-dessous quelques mots de la productrice :

"J'ai reçu depuis un an un superbe accueil et énormément de soutien de la part des Lavallois, que ce soit au montage des serres en septembre dernier, lors de la vente toutes les semaines ou dans mes rapports professionnels. Ce facteur humain est très important pour moi, une sorte de carburant pour traverser la saison. Il est un peu tôt pour dresser un bilan complet de cette première année mais j'ai trouvé les réponses à mes principales préoccupations d'avant installation. Je commence à réfléchir aux améliorations à apporter, aux méthodes de travail et à la planification pour produire mieux et plus près des besoins des consommateurs."

Chemins

Il existe plus de 60 km de chemins communaux (hors routes) qui desservent les 25 km² de notre territoire.

Ces chemins ont de multiples usages. Qu'ils soient récréatifs pour les promeneurs, vététistes et utilisateurs d'engins motorisés ou qu'ils soient utilitaires pour les agriculteurs et sylviculteurs, ces chemins nécessitent un entretien.

Une partie des chemins est gérée par la communauté de communes du Grésivaudan dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées). Une autre partie est débroussaillée par nos agents municipaux ainsi que par une entreprise de réinsertion, l'ARECE pilotée par la commune. Enfin, certains chemins sont entretenus par leurs utilisateurs ou par les propriétaires desservis par ces chemins.

Malgré tous ces acteurs, certains chemins sont oubliés, soit par faute de moyens, soit par méconnaissance de leur usage ou tout simplement parce qu'ils se sont perdus.

Peut-être que certains chemins mériteraient d'être ré-ouverts ? Pourquoi pas un chemin qui relie la Boutière au Ruisseau ? Pourquoi pas une course ou des randonnées organisées dans la commune ? Une soirée d'échanges avec les Lavallois sera planifiée au début de l'année prochaine pour parler de tous ces sujets.

Petit rappel réglementaire :

- Le chemin du Haut Fuzier est interdit aux chiens même tenus en laisse.
- Le chemin de la Messe (départ du Ruisseau), les chemins des Prés et du Pont (Le Mollard) sont interdits aux engins motorisés.
- Tous les chemins inscrits au PDIPR (panneaux jaunes) sont interdits aux engins motorisés.

Trail center Bike' Arc

Nous parlions dans les précédents Lou Bochards de ce projet de trail center : des boucles de VTT ludiques et accessibles au plus grand nombre (le niveau de technicité modeste par rapport aux pistes de descente que l'on peut trouver actuellement aux 7 Laux) dans la forêt en aval du Pré de l'Arc. La remontée se fait à la force du mollet... ou avec assistance électrique.

Les travaux ont débuté à l'automne dernier et bien que les pratiquants aient déjà largement profité du tracé, la première piste est achevée officiellement depuis quelques jours, avec la pose de la signalétique et la remise en état après les dommages occasionnés par une exploitation forestière.

Cette première piste verte est accessible à toute personne un minimum à l'aise sur son VTT, y compris les enfants. La vocation du trail center est de permettre une pratique familiale de la discipline, les pistes proposant régulièrement des «bonus» permettant l'expression des plus doués. Une seconde piste, d'un niveau bleu, est en préparation.

Ces travaux sont financés par l'EPIC domaines skiables communautaires du Grésivaudan (avec le soutien de la communauté de communes et le Département) sous la supervision de la commune de Laval-en-Belledonne, et réalisés par Cyril Querin terrassement.



Accès

- Depuis Prapoutel et l'accès au domaine nordique de Beldina
- Ou
- Depuis la route du pré de l'Arc au niveau de l'intersection avec route forestière de Beldina, juste au-dessus du foodtruck «Convivial» où vous pourrez reprendre des forces après votre sortie.

ÇA S'EST PASSÉ A LAVAL

Marché fermier à la Boutière

le 16/08



Belle journée ensoleillée pour ce traditionnel marché fermier. Belle affluence du public sur une dizaine de stands de producteurs locaux. Le repas proposé a été très apprécié et les commerçants contents de leur journée.

Bravo et merci aux organisateurs !

FORUM des associations

4/09/2020



L'édition 2020 c'est déroulée à l'Hôtel des Alpes, les associations habituelles proposant des inscriptions aux activités étaient présentes mais aussi d'autres associations du village dans le but de présenter leurs activités. Nous avons ainsi pu découvrir la nouvelle association "Passion des sources" qui proposera des activités en Quad et participera à l'entretien des chemins, redécouvrir Crazy-bike, pionniers du VTT de descente sur Laval et discuter avec les représentants de plus d'une dizaine d'associations présentes.

Cinétoile

4/09/20

Environ 70 personnes ont assisté à la projection sur écran géant et en plein air

film " l'incroyable histoire du facteur Cheval". Les spectateurs ont pu profiter d'un temps exceptionnellement doux et ont apprécié le stand de restauration qui leur était proposé grâce aux associations de Laval.

Un grand merci à la communauté de communes qui a financé cet événement gratuit pour les habitants.



Festival de théâtre de rue

le 21-22 Août au Champ Libre
Organisé par Léa Perrotin

Deux représentations de théâtre ont été proposées sur l'exploitation maraîchère de Léa Perrotin pour le plus grand plaisir des habitants de Laval. Ils n'étaient pas moins d'une soixantaine vendredi soir à assister à la pièce intitulée "Horizon(s)" .

Interprétée par la compagnie les Non-alignés, basée sur de solides faits scientifiques, Jérôme et Arthur ont entraîné le public avec eux dans leur folle exploration des trous noirs. Une belle façon de faire partager leur amour de la science et du théâtre.



La représentation de samedi soir intitulée "Shakespeare pète les plombs !!!" a été assurée par la compagnie "Le Chant du Margay" sous la direction d'Adèle Christin. Un voyage entre onirisme, humour et relaxation.

Commémoration libération des maquis du grésivaudan

30/08/2020

Une gerbe de fleurs a été déposée à la stèle de la compagnie Stéphane à Prabert ainsi qu'au monument du Maquisard aux Adrets pour

commémorer les hommes et les femmes qui ont contribué à la libération du Grésivaudan.

En raison des mesures sanitaires, le public n'a pu être convié à cette cérémonie.



Colonie du Pré de l'arc

Juillet-Août

Deux camps se sont déroulés cette été à la colonie du Pré de l'arc. Le premier en juillet a accueilli 60 enfants (mixte de 7 à 13 ans et ados garçons de 13 à 17ans) pendant deux semaines. Le second, en août a réuni environ une quarantaine de jeunes avec un groupe mixte d'enfants de 7-13 ans et d'ados filles pour la classe 13-17ans. Ces colonies sont rendues possibles grâce à l'association "la colonie du pré de l'arc" (présentation en p17).





Agenda des manifestations

Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires

- 15/09- Rencontre "vélo" - Atelier de rue
- 19-20/09- Journées du patrimoine
- 22/09 - Soirée budget participatif
- 7/10- Spectacle SAVIOS
- 7/11- Projection film de montagne
- 21/11- Beaujolais nouveau

Les Voisins d'abord



L'équipe des Voisins d'abord s'est réunie le 24 juin dernier et a commencé à plancher sur l'édition 2020-21. Plusieurs des spectacles de l'édition 2020 ont dû être annulés en raison du COVID et pourront être reportés l'année prochaine. Nous aurons peut-être même l'opportunité d'avoir quelques nouveautés !

La présentation des spectacles de la saison 2020-2021 aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à 17h00, salle Loury. Cette présentation permet aux futurs accueillants de choisir le spectacle qu'ils auront le plaisir de présenter chez eux, en assistant à un court extrait ou à une présentation du spectacle par les artistes. Cette soirée est cependant ouverte à toutes et à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un moment convivial ! Informations et contact : anais.morel@laval-en-belledonne.fr



Les journées du patrimoine

Plusieurs activités auront lieu au village dans le cadre des journées du patrimoine 2020, le samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 :

Course d'orientation. Pour découvrir le patrimoine lavallois tout en s'initiant à la course d'orientation! SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20, départs entre 9h et 11h. Gratuit et ouvert à tous à partir de 7ans, niveau facile, environ 3 kms, durée +/- 1h15. Départs séquencés de la place des Alpes (chaque personne ou équipe est chronométrée individuellement). Les consignes seront données sur place à votre arrivée. Prévoir de bonnes chaussures, une tenue adaptée aux conditions météo et une gourde d'eau.

Visite guidée de l'église St-Etienne par Marcel Chalaye - SAMEDI 19 - 15h à 17h. Fermée au public de 2015 à début 2020 pour des travaux de restauration majeure, l'église est de nouveau ouverte au public dans sa nouvelle version ! Marcel Chalaye, diacre, vous relatera l'histoire et la vie de cette église. Réservation par le biais de la mairie : 04.76.71.42.88, mairiedelaval2@orange.fr. Port du masque obligatoire.

Exposition photo de la Vierge au manteau. TOUT AU LONG DU WEEK-END, dans l'église St-Etienne de Laval, une chapelle funéraire possède une peinture murale à l'huile représentant la vierge Marie qui abrite sous son manteau largement déployé plus de 300 personnages. Recouverte du 17e au 19e siècle par un badigeon, plusieurs restaurations ont permis de la remettre en valeur. Elle reste un témoignage important dans l'histoire du Dauphiné. Entrée libre, port du masque obligatoire.



Les RDVs du vélo (électrique)

Le nombre d'utilisateurs de Vélo à Assistance Electrique augmente dans la commune. Preuve en est que la mobilité douce n'est pas seulement réservée aux villes de plaine et que la petite reine (certes aidée par son moteur électrique) est aussi utilisable dans nos territoires de montagne comme moyen de locomotion à part entière.

Si vous êtes utilisateurs conquis par le VAE ou que vous hésitez à franchir le pas pour vous équiper, ou encore que vous êtes simplement curieux, nous vous proposons de venir partager votre expérience le **mardi 15 Septembre** (si la météo est clémente) à partir de 17h sur un stand que nous amènerons sur la place du marché.

L'expérimentation menée par la précédente équipe municipale il y a 3 ans avait rencontré un grand succès et nous travaillons sur la possibilité de renouveler cette initiative dès que possible.

Atelier de rue



Un coin atelier sera aussi aménagé pour vous permettre de venir partager vos connaissances ou apprendre au contact des différents présents. Vous pourrez ainsi venir faire régler votre dérailleur ou vos freins gratuitement.

AIVL Inscription aux activités

L'AIVL rappelle qu'il est possible de s'inscrire tout au long de l'année pour la plupart des activités artistiques et sportives proposées. Bienvenue donc aux nouveaux Lavallois ou à ceux qui n'ont pu venir au forum des associations.

Le livret des activités en Belledonne a été distribué dans les boîtes aux lettres fin août. Si vous ne l'avez pas reçu, il est consultable sur le site de la mairie et en suivant le QR ci-contre.



Scan me

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE À LAVAL



La gymnastique volontaire propose 3 cours pour l'année 2020-21 :

Type de cours	Jour et heure	Lieu	Animatrice	Début des cours
Pilates	Lundi 14h30 à 15h30	Salle Beldina	Béatrice MOREAU	7 septembre
Gym dynamique (cardio, renforcement musculaire, stretching)	Mercredi 20h à 21h30	Salle Loury	Audrey LOLLINI	9 septembre
Gym douce	Vendredi 9h à 10h	Salle Beldina	Béatrice MOREAU	11 septembre

Possibilité de suivre 2 cours à l'essai avant de s'inscrire définitivement. Les inscriptions peuvent avoir lieu sur place, lors des cours, ou au forum des associations.

Contact : valerie.vigneron@free.fr ou 06 95 49 85 58.

LES LOUPIOTS LAVALLOIS Rentrée



La rentrée est là et la garderie périscolaire a repris, avec quelques changements dans l'équipe d'encadrement.

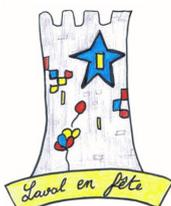
En effet, notre animatrice Christiane Dumas est partie à la retraite au 1er septembre. Nous la remercions très sincèrement pour ces 8 années d'investissement auprès des Loupiots et nous lui souhaitons une belle retraite.

C'est Marie-Clothilde Faure qui la remplace et complète donc l'équipe avec Eva Contat et Brigitte Cuviller.

Pour rappel, notre contact pour les inscriptions et modifications d'inscription : 06.76.20.44.83 ou inscription@loupiots-lavallois.org

Bonne rentrée à tous !

LAVAL EN FÊTE... CONTRE LE COVID-19



En cette période d'incertitude quant au devenir de nos événements face au COVID, Laval en fête travaille plus que jamais pour trouver des solutions afin de maintenir une vie festive sur la commune tout en évitant la propagation du virus.

Nous espérons vous retrouver bientôt pour de futurs événements.



UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE GRÉSIVAUDAN
Le savoir pour tous,
près de chez soi



« penser GLOBAL - agir LOCAL »,
une invitation à réfléchir et agir ensemble.

Le programme de la saison 2020-2021 est prêt ! et les inscriptions vont bon train !

La brochure est disponible dans les lieux publics (Mairies, bibliothèques, commerces ...) et consultable sur le site www.uicg.fr
Plus de 50 cours et ateliers, conférences (ouvertes à tous) et sorties culturelles, pour le plaisir et la découverte ...
Pour tout savoir, ainsi que les actualités de l'UICG (inscriptions, mises à jour des cours,...), n'hésitez pas à consulter régulièrement le site, ou vous adresser à votre référent local : Jean-Pierre Rouet : jep.rouet@gmail.com (06 40 23 23 82)

En cas de durcissement des consignes sanitaires, l'UICG pourrait être amenée soit à annuler certains cours, soit à annuler des inscriptions en « présentiel » et proposer, en substitution ou en complément, et dans la mesure des possibilités, des cours en vidéoconférence.

NB. Les adhérent(e)s de la saison 2019-2020 bénéficient d'une remise de 10% sur le prix des cours et ateliers pour compenser la gêne occasionnée par la crise de la Covid-19 en ce printemps 2020.

LES RENDEZ-VOUS DE BELLEDONNE

La nouvelle saison des « Rendez vous de Belledonne », qui se déroule habituellement les premiers dimanches des mois d'octobre à mars est pour le moment reportée, dans l'attente de meilleures conditions de partages, d'échanges et de convivialité ...



COLONIE DU PRÉ DE L'ARC



Connaissez-vous La Colonie du Pré de l'Arc ? Créée il y a une vingtaine d'années, notre association organise des camps d'été. Chaque année, des jeunes de 6 à 17 ans, retrouvent le chalet du Pré de l'Arc pour vivre des "camps montagne" à 1 550 m d'altitude. Tantôt rythmés par des randonnées et bivouacs, tantôt par des grands jeux en plein air ou encore des veillées au coin du feu, ces séjours se veulent tournés vers la nature. Une occasion rêvée pour aiguiser la débrouillardise des petits et des grands, apprendre à s'émerveiller de la nature, mais aussi construire de belles amitiés ! La Colonie du Pré de l'Arc c'est aussi l'accueil de groupes extérieurs à l'Association - notamment paroisses, aumôneries, patronages - tout simplement désireux de découvrir les lieux, se ressourcer et de profiter de ce cadre idéal le temps d'un week-end ou quelques jours l'été !



Un chalet en montagne c'est bien beau, mais qu'en est-il de l'entretien de ce dernier ? Des bénévoles de l'Association participent à des "camps travaux" chaque année. Ces chantiers bénévoles de début de saison et à la fin de l'été permettent d'entretenir le chalet. Des "camps travaux" se déroulent également à la Toussaint et durant le week-end de l'Ascension afin de remettre le chalet en état et procéder à son amélioration par des travaux plus conséquents. Toute aide est la bienvenue sur ces périodes-là pour prêter main forte, découvrir ce beau cadre qui fait la vie de notre Association, mais aussi et surtout nous rencontrer.

Nos actualités :

Instagram : <https://www.instagram.com/coloniedupredelarc/?hl=fr>

Facebook : Compte colonie du pré de l'arc

Nous connaître :

Site de l'Association : <https://predelarc.fr/>

Nous contacter :

Mail du secrétariat : secretariat@predelarc.fr

UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES, C'EST QUOI ?

Un conseil d'enfants ou de jeunes constitue une réponse en faveur de la citoyenneté et de la participation des enfants et des jeunes à la démocratie locale. Ce n'est pas une réponse unique, mais un outil que nous souhaitons proposer dans une action plus large en direction de la jeunesse. C'est une instance de réflexion, d'échanges et de propositions avec la municipalité. Le conseil initie des projets communaux ou intercommunaux.

Si vous êtes intéressé(e) pour travailler avec nous à la mise en place du conseil municipal jeune, contactez la mairie : participation@laval-en-belledonne.fr



LE BUDGET PARTICIPATIF A PARTIR DE 16 ANS !

Vous avez une idée de projet au service de la commune et des lavallois ? Venez la partager avec nous le mardi 22 septembre à 20h30, salle Loury ou nous la transmettre par mail : budget-participatif@laval-en-belledonne.fr
Le budget participatif permet de financer des projets d'intérêt général pour répondre aux besoins de la population et des jeunes en particulier.

APPEL A PROJETS JEUNES MSA

La MSA lance un appel à projets jeunes pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.

Qui peut s'inscrire ?

Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans.

Pour quel projet ?

Des projets de développement local favorisant le lien sur la commune (événements, équipements...)

Pour quel montant ?

Financement jusqu'à 5000 € par projet

Dépôt des projets avant le 25 novembre 2020. Contact : payer.matthieu@alpesdunord.msa.fr



N'hésitez pas à nous envoyer vos articles pour diffusion



Cet espace est dédié à la publication d'informations en provenance de la jeunesse Lavallois, conscrits, conseil des jeunes...

ICI

INSCRIPTION LETTRE DE DIFFUSION

Afin de permettre une bonne diffusion des informations communales, la mairie a créé une liste de diffusion conforme au règlement général sur la protection des données. Cette liste est utilisée pour permettre la diffusion des informations municipales, associatives et du territoire du Grésivaudan.

Pour vous inscrire et recevoir la lettre de diffusion : diffusion.laval@gmail.com

LAVAL AU SEIN D'UN ESPACE BIEN PLUS VASTE

Communauté de communes le Grésivaudan

La communauté de communes, c'est quoi ?

La communauté de communes est aujourd'hui une instance centrale dans l'organisation du territoire, partenaire incontournable de la commune pour l'organisation des politiques locales (et de leur financement). De nombreuses compétences lui ont été transférées (de manières obligatoires ou consenties) ces dernières années.

Le Grésivaudan en chiffres

43 communes
104 451 habitants au 1er janvier 2020.
11 400 ha de surfaces agricoles, soit 17 % du territoire
42 000 ha de forêt
900 km de sentiers de randonnée
6 stations de ski : Chamrousse, Les sept Laux, L'espace nordique du Barioz et l'espace alpin du Grand Plan, Le Collet d'Allevard, Saint-Hilaire du Touvet, le Col de Marcieu.
2 stations thermales : Saint-Martin d'Uriage et Allevard.

Le conseil communautaire

Suite au deuxième tour des élections municipales du 28 juin, le nouveau conseil communautaire a été installé le 10 juillet.

74 conseillers communautaires composent le conseil. Il se réunit pour débattre et voter les projets communautaires.

Martin Gerbaux représente la commune de Laval-en-Belledonne, avec Mireille Stissi qui participe au titre de la conférence des maires.

C'est le maire de Saint-Ismier, Henri Baile (LR), qui a été élu président, face à la candidature de Nelly Gadel (Crêts-en-Belledonne). Le vote de notre représentant s'était porté sur cette dernière candidature dont les orientations étaient en parfaite cohérence avec celles défendues par notre équipe.

Concernant la désignation des 15 vice-présidents et d'une conseillère déléguée, nous pouvons regretter qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun débat.

La liste des vice-présidents, de leurs délégations et des 74 conseillers communautaires est consultable sur <https://www.le-gresivaudan.fr/702-elusconseilcommunautaire.htm>

Fin août, les commissions de travail des élus n'étaient pas encore été définies.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Martin Gerbaux: martin.gerbaux@laval-en-belledonne.fr



Réunion des Maires Espace Belledonne

L'Espace Belledonne est une association créée en 1998 à l'initiative des élus du territoire pour valoriser les activités du massif de Belledonne et porter la voix de la montagne. Elle réunit des acteurs privés et publics et porte des actions structurantes comme le GR®738, Haute Traversée de Belledonne. L'association mobilise également des financements nationaux et européens pour accompagner les projets du territoire. Son Président, Bernard Michon, a réuni le 23 juin l'ensemble des maires de Belledonne du Grésivaudan nouvellement élus pour une première prise de contact.

Quelques compétences de la communauté de communes le Grésivaudan (liste non exhaustive) :

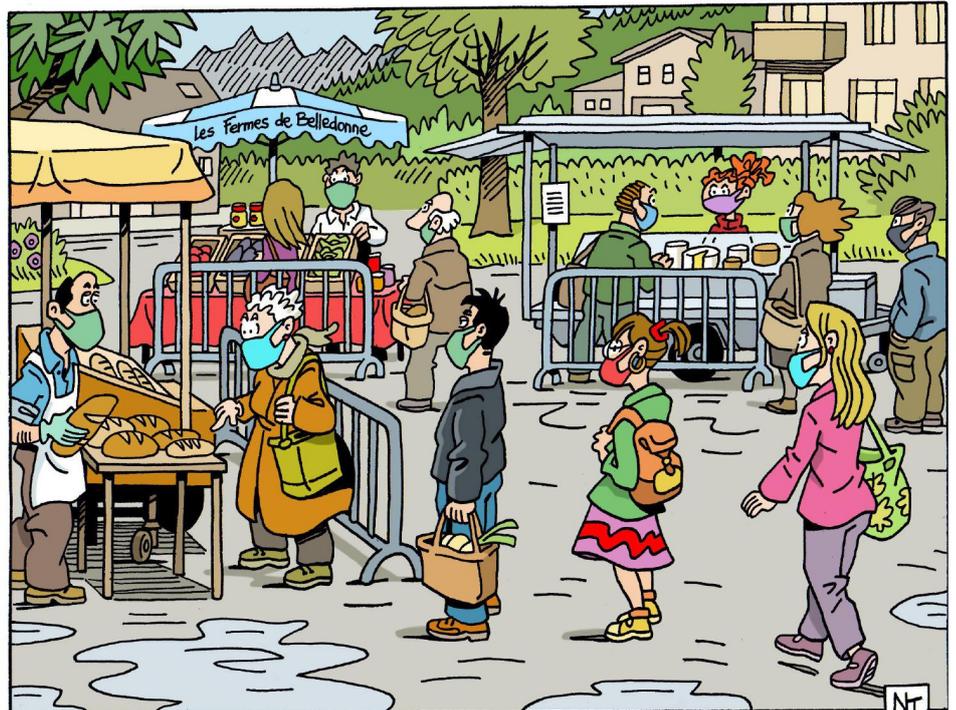
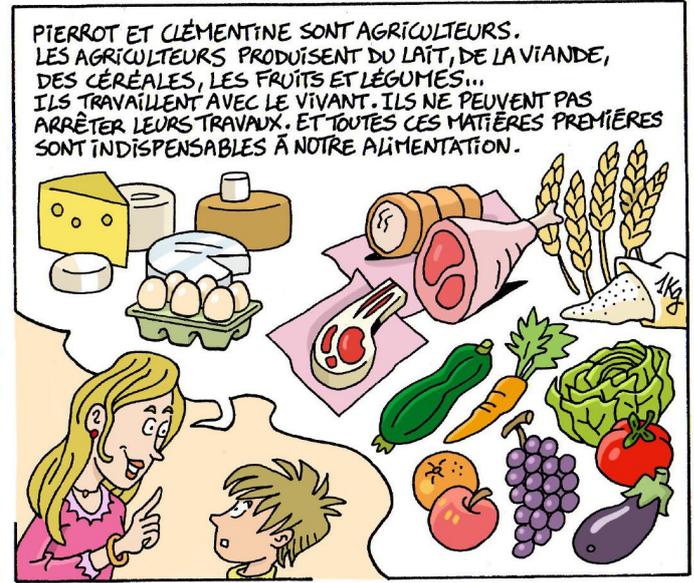
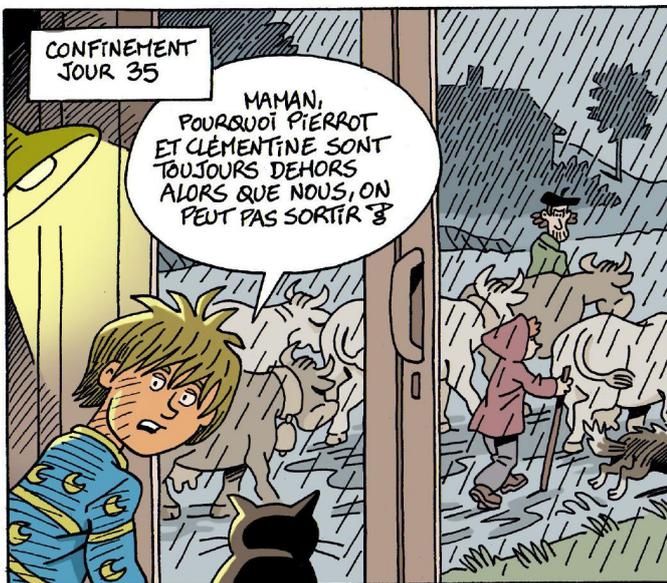
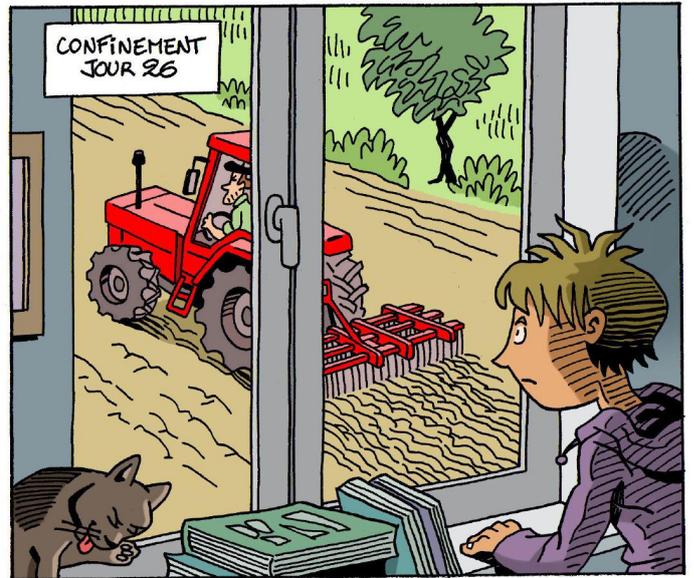
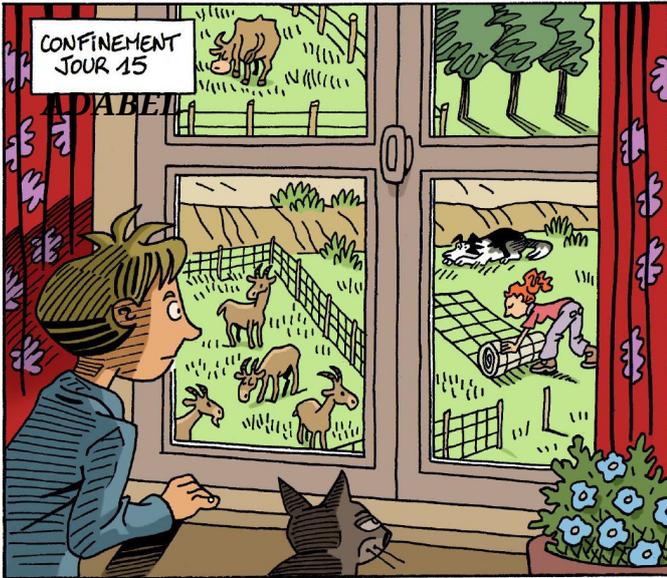
- Economie et emploi
- Transport et mobilité
- Eau et assainissement
- Collecte et traitement des déchets
- Aménagement du territoire
- Tourisme
- Petite enfance et jeunesse
- Culture et sport



Alerte info du Grésivaudan

La communauté de communes a mis en place un système d'alerte (par SMS, message vocal ou mail) pour communiquer des alertes sur les compétences de son ressort (ex : pollution de l'eau potable, perturbation sur le système de collecte des déchets ou le réseau de transport en commun...).

La commune de Laval-en-Belledonne s'est réservée la possibilité d'utiliser ce système pour sa communication de crise. Vous êtes donc invités à vous abonner à ce service sur <https://le-resivaudan.alertecitoyens.com/> ou en passant par la mairie si vous n'avez pas d'accès à internet.



Par tous les temps, et pas que pendant le confinement, les agriculteurs travaillent sans relâche pour vous nourrir. Merci de les soutenir.